


Section 1. Identification	
<b>Identificateur du produit</b>	Squeaky Clean
	<b>Version : 9</b> <b>Date d'entrée en vigueur : 25 janvier 2021</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucun
<b>Identification du fournisseur initial</b>	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél : 403-287-2055
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Nettoyant pour freins. Aucune restriction.
<b>Famille de produit</b>	Mélange
<b>Numéro d'urgence</b>	1-855-887-2055 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR

Section 2. Identification des dangers	
<b>Classification du risque</b>	
<b>Dangers physiques</b>	Liquides inflammables – Catégorie 2
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë – voie orale – Catégorie 3 Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2 Lésions/irritation oculaires – Catégorie 2A Reprotoxicité – Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositions répétées) – Catégorie 2 Danger en cas d'aspiration – Catégorie 1
<b>Dangers pour</b>	Dangereux pour l'environnement aquatique – danger à court terme

## Fiche de données de sécurité

<b>l'environnement</b>	(aigu) – Catégorie 2
<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	<p>Liquide et vapeurs hautement inflammables. Toxique en cas d'ingestion. Cause une irritation cutanée. Cause une irritation oculaire grave. Susceptible de nuire à la fertilité ou aux enfants à naître. Peut causer une irritation respiratoire; ou peut causer des somnolences ou vertiges.</p> <p>Peut causer des lésions aux organes (foie, reins, système nerveux central) par une exposition prolongée ou répétée (inhalation, ingestion, ou absorption cutanée).</p> <p>Peut être mortel si avalé et qu'il pénètre dans les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatique. Toxique pour l'environnement aquatique avec des effets à longue durée.</p>
<b>Conseils de prudence relatifs à la prévention</b>	<p>Tenir éloigné de sources de chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Garder le récipient hermétiquement fermé. Fixer au sol et lier le récipient et les équipements de réception. Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions. Utiliser des outils qui ne créent pas d'étincelles. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques. Porter des gants, vêtements, lunettes et masque de protection.</p> <p>Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.</p> <p>Veiller à obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises.</p> <p>Éviter l'inhalation – ne pas inhaler les poussières, émanations, gaz, brumes ou pulvérisations. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un espace bien ventilé.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p>
<b>Conseils de prudence relatifs aux interventions</b>	<p><b>EN CAS DE CONTACT CUTANÉ</b> (ou avec les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau, ou sous une douche si les vêtements sont contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation. Si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.</p> <p>En cas d'incendie : utiliser du CO<sub>2</sub>, des produits chimiques secs, ou de la mousse pour l'éteindre.</p> <p><b>EN CAS D'INGESTION</b> : appeler un centre antipoison immédiatement. Ne PAS faire vomir.</p> <p>Traitement particulier : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sauf sur directive de personnel médical.</p>

## Fiche de données de sécurité

	<p>EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.</p> <p>En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin.</p> <p>EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air libre et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un médecin en cas de malaise. Obtenir des soins médicaux en cas de malaise.</p> <p>Recueillir le produit déversé.</p>
<b>Conseils de prudence relatifs au stockage</b>	Garder sous clé dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé. Garder au frais.
<b>Conseils de prudence relatifs à l'élimination</b>	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales en vigueur.
<b>Autres dangers</b>	Aucun

### Section 3. Composition / Informations sur les composants

Dénomination chimique	Nom commun ou synonymes	Numéro CAS et autres identificateurs uniques	Concentration
Isopropanol	IPA	67-63-0	10 – 20 %
Méthanol	Alcool méthylique	67-56-1	1 – 10 %
Hexanes	S.O.	110-54-3, 96-37-7, 96-14-0, 107-83-5	70 – 90 %

Les autres composants sont considérés sans danger et font partie d'un mélange breveté.

### Section 4. Mesures de premiers secours

<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer la zone affectée avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements avant leur réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficulté à respirer, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente. Ne pas faire vomir. Étendre la victime sur son flanc gauche pour prévenir toute aspiration de vomi. Consulter un médecin immédiatement.

## Fiche de données de sécurité

<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	<p>Aigus Poison. Peut être mortel en cas d'ingestion. Risque de cécité en cas d'ingestion. Toxique en cas d'ingestion, de contact cutané ou en cas d'inhalation. L'ingestion cause de la nausée, de la faiblesse et des effets sur le système nerveux central, des maux de tête, des vomissements, des vertiges et symptômes d'ivresse. Les expositions graves peuvent induire le coma et la mort : un traitement médical est nécessaire. Une période de latence de plusieurs heures peut survenir entre l'exposition et l'apparition des premiers symptômes.</p> <p>Différés Cause des lésions aux organes à travers une exposition prolongée ou répétée.</p>
<b>Prise en charge médicale immédiate et traitement spécial</b>	<p>Effectuer un traitement d'appoint et symptomatique. La sévérité des symptômes dépend de la durée et de la concentration de l'exposition. En cas d'ingestion, consulter un médecin immédiatement. Antidote : le fomépizole augmente l'élimination d'acide formique métabolique. L'antidote doit être administré par du personnel médical qualifié. Note pour les médecins : traiter symptomatiquement. La gravité du résultat de l'ingestion de méthanol peut être plus liée au temps entre l'ingestion et le traitement qu'à la quantité ingérée. Par conséquent, un traitement rapide de toute exposition par ingestion est nécessaire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON.</p>

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>	CO <sub>2</sub> , produits chimiques secs ou mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau direct.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Monoxyde et dioxyde de carbone.
<b>Risques spécifiques inhérents au produit</b>	Liquide et vapeur hautement inflammables. Les mélanges de plus de 20 % de méthanol avec de l'eau sont inflammables. Peut former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'à une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flamme. Les récipients peuvent rompre ou exploser en cas d'exposition à la chaleur. Des gaz dangereux peuvent s'accumuler dans les espaces confinés. Toxique.
<b>Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et structures exposées au feu.

## Fiche de données de sécurité

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
<b>Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Gants (nitrile), combinaison (Nomex) et lunettes de sécurité. Enlever les récipients de la zone d'incendie si la manœuvre peut être effectuée sans risque. Ne pas inhaler les gaz/émanations/vapeurs/pulvérisations. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
<b>Précautions environnementales</b>	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les cours d'eau de surface ou les drains et égouts. Le produit peut s'accumuler dans les endroits bas. Retirer toute source d'inflammation et les flammes nues.
<b>Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage</b>	Après avoir retiré toutes les sources d'inflammation et en portant les vêtements de protection appropriés, cerner la zone et éloigner tout le personnel non nécessaire pour le nettoyage. Pomper les gros volumes et absorber les petites quantités avec une matière absorbante. Placer les déchets dans un récipient approprié pour leur élimination. Laver la zone de déversement avec de l'eau et du savon pour éliminer les résidus.

Section 7. Manutention et stockage	
<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Manipuler avec soin. Liquide inflammable. Fixer tous les fûts lors de leur transport.
<b>Conditions de sécurité relatives au stockage</b>	Garder dans un endroit sec et éloigné de toute source d'inflammation. Les récipients vides peuvent contenir des résidus inflammables. Garder le récipient fermé hors utilisation. Fixer les récipients au sol lors de l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle				
Paramètres de contrôle	TWA <sup>1</sup> : 8 heures	STEL <sup>2</sup> : 15 min	Plafond	DIVS*
Isopropanol	200 ppm	400 ppm		
	CAD AB OEL	CAD AB OEL		
n-Hexane	50 ppm (NIOSH)			
Méthanol	200 ppm	250 ppm		
*Présentant un danger immédiat pour la vie et la santé				

<sup>1</sup> Valeur pondérée dans le temps

<sup>2</sup> Valeur limite d'exposition pour une courte durée

## Fiche de données de sécurité

<b>Contrôle de l'exposition</b>	Ventilation locale par aspiration
<b>Mesures d'ingénierie appropriées</b>	Fournir une ventilation locale par aspiration adéquate afin de maintenir l'exposition des travailleurs sous les valeurs limites d'exposition. Utiliser des équipements électriques/de ventilation/d'éclairage à l'épreuve des explosions. Manipuler la substance au sein d'un système clos. Fixer au sol et lier le récipient et l'équipement de réception. Garder une station de lavage oculaire et douche d'urgence à proximité dans l'espace de travail.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	
<b>Protection oculaire / faciale</b>	Lunettes de sécurité
<b>Protection cutanée</b>	Gants (nitrile), combinaison (Nomex), chaussures résistantes aux produits chimiques.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	Un appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes anti vapeurs organiques doit être porté.

<b>Section 9. Propriétés physiques et chimiques</b>	
<b>Apparence</b>	Liquide clair, transparent.
<b>Odeur</b>	Odeur de solvant/hydrocarbure forte
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	-15 °C
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Aucune donnée
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Aucune donnée
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée
<b>Tension de vapeur</b>	Non déterminée
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminée
<b>Densité relative</b>	0,690
<b>Solubilité</b>	Non soluble
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau</b>	Aucune donnée
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminée
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée

## Fiche de données de sécurité

<b>Volatilité</b>	90 – 100 %
-------------------	------------

<b>Section 10. Stabilité et réactivité</b>	
<b>Réactivité</b>	Les récipients peuvent rompre ou exploser en cas d'exposition à la chaleur.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Ne se produira pas
<b>Conditions à éviter</b>	Flammes nues, étincelles et sources d'inflammation
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition ne devrait pas se produire dans des conditions normales d'utilisation.

<b>Section 11. Données toxicologiques</b>			
<b>Toxicité des composants</b>	<b>DL50 orale</b>	<b>DL50 cutanée</b>	<b>CL50 respiratoire</b>
Isopropanol	4,7-5,8 g/kg (rat)	5,03-7,9 g/kg (lapin)	16 000 ppm (rat)
n-Hexane	25 g/kg (rat)	> 1,3 g/kg (lapin)	48 000 ppm (rat), 4 h
Méthanol	300 mg/kg (rat)	12,8 g/kg (lapin)	64 000 ppm (rat), 4 h
<b>Voies d'exposition probables</b>			
<b>cutanées :</b>	Peut causer des rougeurs et irritations menant à une dermatite. Peut être absorbé à travers la peau.		
<b>oculaires :</b>	Peut causer une irritation oculaire, incluant des picotements, rougeurs et larmoiements.		
<b>respiratoires :</b>	Une exposition prolongée peut mener à des maux de tête, nausée, vomissements, vertiges, effets sur le système nerveux central et convulsions.		
<b>orales :</b>	Peut causer des maux de tête, nausée, vomissements et perte de conscience. Peut aussi causer des lésions du foie et des reins. Une exposition répétée peut mener à une détérioration de la santé due à une accumulation dans un ou plusieurs organes. L'usage de boissons alcoolisées augmente les effets toxiques. Une surexposition grave peut être mortelle.		
<b>Estimations de la toxicité aiguë (ETA)</b>	Poison. Peut être mortel en cas d'ingestion. Risque de cécité en cas d'ingestion. Toxique en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Méthanol : dermique 300 mg/kg, inhalation 3 mg/L, voie orale 100 mg/kg		
<b>STOT (Toxicité spécifique)</b>	Nerf optique, système nerveux central.		



<b>pour certains organes cibles) – exposition unique</b>	
<b>Toxicité par aspiration</b>	Peut être mortel si avalé et qu'il pénètre dans les voies respiratoires.
<b>STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées</b>	
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Irritant
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	Irritant
<b>Sensibilisation cutanée ou respiratoire</b>	Non classé
<b>Cancérogénicité</b>	Non inscrit.
<b>Reprotoxicité</b>	
- <b>Fonction sexuelle et fertilité</b>	Des lésions testiculaires permanentes caractérisées par une perte de la lignée germinale ont été observées chez les rats.
- <b>Développement postnatal</b>	n-Hexane Rat : DSENO - tératogénicité : 200 ppm DSENO maternelle : 200 ppm
- <b>Effets sur ou via la lactation</b>	Non classé
<b>Mutagénicité sur cellules germinales</b>	Mutation des cellules somatiques chez les mammifères.
<b>Effets interactifs</b>	Aucun connu
<b>Autres renseignements</b>	Aucun connu

<b>Section 12. Données écologiques</b>	
<b>Écotoxicité</b>	Méthanol : CL50 : 18 000 – 20 000 mg/L (Truite arc-en-ciel) Alcool isopropylique : 5 770 – 7 450 mg/L (Pimephales promelas) n-Hexane : CL50 : 2,5 mg/L (Pimephales promelas) CL50 : 4,12 mg/L (Lepomis macrochirus) CL50 : 4,14 mg/L (Oncorhynchus mykiss)
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit devrait être facilement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée
<b>Biodégradabilité</b>	Aucune donnée
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée
<b>Remarques spéciales</b>	Peut être nocif aux organismes aquatiques
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun connu



<b>Section 13. Informations relatives à l'élimination du produit</b>	
<b>Élimination du produit</b>	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales en vigueur.

<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>	
<b>Numéro ONU</b>	1208
<b>Désignation officielle pour le transport selon l'ONU</b>	Mélange d'hexanes
<b>Classe(s) de dangers relative(s) au transport</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers environnementaux</b>	Sans objet
<b>Transport en vrac</b>	Sans objet
<b>Précautions spéciales</b>	Sans objet
<b>Numéro dans le guide des mesures d'urgence du Ministère des Transports</b>	128

<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>	
<b>Canada – Inventaire LIS</b>	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), la liste extérieure des substances (LES), ou en sont exempts.
<b>TSCA</b>	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
<b>Informations additionnelles</b>	Aucune

<b>Section 16. Autres informations</b>	
<b>Classification NFPA</b>	Santé-2/ Inflammabilité-3/Reactivité-0/Risque spécifique-sans objet
<b>Classification SIMD</b>	Santé-2/Inflammabilité-3/Reactivité-0/Protection personnelle-Voir section 8.
<b>Préparé par :</b>	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
<b>Date de préparation :</b>	6 juillet 2012

**Date de la plus récente révision :** 25 janvier 2021

### **Clause de non-responsabilité**

Note à l'attention du lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans la présente fiche. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il souhaite en faire. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques sont décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. rejette expressément toute responsabilité, expresse ou tacite, quant aux garanties sur la qualité marchande et l'adéquation du produit fourni pour une utilisation spécifique.